TOURCOING

NOTRE POLICE MUNICIPALE

Commissaires, agents, gardes-champêtres. — Les fonctions. — Leur budget. — Les auxiliaires.

A une époque où les malfaiteurs deviennent de plus en plus audacieux, en un temps où la rubrique des crimes ne chôme guère, pas davantage que celle des cambriolages et des vols, il ne sera point indifférent, sans doute, à nos concitoyens, de savoir comment est organisée la police dans notre ville et le personnel qu'elle comporte. Il faut commencer par les chefs d'abord, à tout seigneur, tout honneur, selon le proverbe. Les chefs ce sont les commissaires de police, vers lesquels les victimes de vols, d'agressions, de coup, les cambriolés et les « rescapés » des drames de la vie, vont porter leurs doléances. « Entre leurs mains », selont une formule consacrée « on dépose les plaintes » et eux, selon une autre formule non moins consacrée « ouvrent des enquêtes » qu'ils sont souvent obligés de fermer sans résultats, car les affaires ne manquent point.

Il y a quatre commissaires de police à Tourcoing : un commissaire central et trois commissaires d'arrondissement. Leurs noms sont par ordre : MM. Vilain, Delattre, Niederst, Rougeron. Un secrétaire aide M. Vilain dans ses fonctions.

Les commissaires ont, sous leur direction, les agents de police, les agents de sûreté et les gardes-champêtres.

Les agents de police proprement dits, ou agents en tenue sont au nombre de 55. Ils comprennent à l'heure actuelle : un inspecteur, un brigadier contrôleur ; 3 brigadiers de deuxième classe ; 3 sous-brigadiers de première classe ; 7 agents hors-classe, 8 agents de première classe, 8 de deuxième classe et 14 agents de troisième classe. Les gardes-champêtres affectés plus spécialement aux faubourgs et quartiers extérieurs comprennent 2 brigadiers, celui de la Croix-Rouge et celui du Blanc-Seau, 3 gardes hors-classe et 7 gardes de première classe.

La police de sûreté est constituée comme suit : un brigadier, un sous-brigadier, un secrétaire, 4 agents hors-classe, 3 agents de première classe, 2 agents de deuxième classe.

Il convient d'ajouter comme faisant partie de la police municipale deux gardes qui sont chargés de la surveillance, l'un du cimetière principal, l'autre du cimetière central.

Le traitements des commissaires, des agents et des gardes, ainsi que les frais de bureau, les dépenses supplémentaires et indemnités de tout genre représentent au budget une somme de 128.275 francs, dont environ 30.000 francs pour les commissaires de police. Une population comme celle de Tourcoing qui accuse au dernier dénombrement — celui de 1906 — exactement 81.671 habitants est suffisamment dense, il semble, pour réclamer davantage de policiers. Nous avons, somme toute, en l'occurence, à peine un agent par 1.000 individus. Si l'on songe à l'étendue du territoire de Tourcoing et à la difficulté de la surveillance dans de telles conditions, force est bien de reconnaître qu'au point de vue sûreté, nous sommes ici moins bien gardés que dans les plus petites communes et les villages qui ont leur garde-champêtre en général par 800 personnes.

Il n'y a pas lieu pourtant de s'inquiéter, parce que nos agents font leur service en conscience. Il suffit de parcourir la ville à des heures tardives et de se rendre la nuit dans les principaux quartiers pour s'apercevoir que les patrouilles ici ne sont pas comme ailleurs, de vains mots qui ne répondent à rien dans la pratique. Il faut rendre cet hommage à nos agents que, même pendant la grande affluence de l'Exposition, alors que sans être augmentés d'une unité, ils avaient à assurer le service du quai de Marseille, les autres endroits de la ville n'ont pas ou peu souffert.

Aussi bien, afin de rendre à chacun ce qui lui est dû, il est juste d'ajouter que notre police municipale rencontre dans les préposés d'octroi, dans les brigades de douaniers fixes ou mobiles, les meilleurs auxiliaires de son œuvre. Quant aux individus plus inquiétants, aux rôdeurs de frontière qui passent leur temps à inquiéter par leurs exploits les gens de l'Extrême-France et de l'Extrême-Belgique, ils ont pour leur donner une chasse active, la gendarmerie. La présence des gendarmes à Tourcoing est pour les habitants une nouvelle assurance de tranquilité. Et de fait, en dépit de la position géographique de la ville, la sécurité publique n'est jamais gravement compromise. Les faits qui s'y passent sont ceux qui seront difficilement inévitables.

LA CRÈVE DES ÉTABLISSEMENTS DE MM. VALENTIN-ROUSSEL. — Les rentrées continuent au tissage de MM. Valentin-Roussel, place Thiers. Durant la journée de vendredi, le nombre de tisserands ayant réintégré l'atelier a été de 32. D'autre part, outre ces rentrées, M. Valentin-Roussel nous prie de dire que jeudi, 14 tisserands avaient repris le travail. Dans ces conditions, la grève touche à sa fin.

A la suite de diverses allégations de certains grévistes tendant à laisser croire à l'intervention des Jaunes dans la grève des établissements Valentin-Roussel, le secrétaire de la Fédération syndicale nous adresse la lettre suivante qui remet les choses au point.

« Tourcoing, le 4 janvier 1907.

» Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

» Nous avons recours à l'obligeante hospitalité de vos colonnes et vous prions d'insérer la délibération prise en réunion de conseil fédéral, hier soir, au sujet de l'interprétation générale de l'intervention du sieur Demuynck dans la grève du tissage de MM. Valentin Roussel.

» Nous tenons dans le but de mettre les choses au point et pour dégager la responsabilité de nos organisations à déclarer : que ledit Demuynck a agi sans aucun mandat de la fédération et que de plus, au moment où il était encore ouvrier tisserand (car maintenant il est représentant de commerce), il ne faisait partie d'aucun groupe fédéré et nous le mettons au défi de prouver qu'il a versé aucune cotisation depuis quatre ans.

» C'est un syndiqué de la fondation qui n'a jamais accepté de programme de réformes sociales et qui a toujours cru, que les « jaunes » devaient systématiquement organiser la résistance aux grèves, même là où rien ne leur regarde, ce en quoi nous ne pouvons pas être d'accord avec lui.

» Notre passé a suffisamment prouvé notre énergie quand il s'est agi de combattre pour la justice, le droit et la liberté.

» Agréez, etc. » *Pour le Conseil fédéral,*

» Le secrétaire, E. DEGUERSELLE. »

« LA MUTUELLE ». — On nous prie d'insérer la note suivante :

« Le Comité de « La Mutuelle », organisateur de la fête du 19 janvier, rappelle aux sociétaires, que les adhésions seront reçues le dimanche 6 courant, de onze heures à midi à l'hôtel de ville (salle de nos réunions). Il prie les sociétaires de ne pas tarder, afin de ne pas nuire à l'organisation de cette fête. »

VOL A L'ESBROUFFE. — Un audacieux vol à l'esbrouffe a été commis vendredi soir, à sept heures, Grande place. Mlle Marie Fendry, 27 ans, sans profession, rue de Sébastopol, 83, à Roubaix, stationnait, en attendant le tramway, devant la salle d'attente, près de l'église Saint-Christophe. Un individu correctement vêtu, ganté, coiffé d'un chapeau melon noir, portant cravate rouge et bleu, s'approcha d'elle et lui subtilisa sa montre en or, attachée par un cordon noir qui céda. Sur le coup Mlle Fendry, étonnée fut incapable de crier au secours. Elle compta sa mésaventure à l'agent Defrennes qu'elle rencontra à quelques pas de là et a déposé plainte au commissariat central

VOL DE LAINE. — Un nouveau vol de laine vient d'être découvert, ce qui prouve que malgré les arrestations opérées à Roubaix et à Wattrelos, la bande de malfaiteurs qui se livre à ce genre de vol n'a pas été entièrement capturée.

Mercredi soir une balle de laine pesant environ cent kilos était trouvée, à l'angle des rues de Paris et de la Vigne, par M. Moulard, qui habite dans cette dernière rue. Une déclaration fut faite à la police et M. Niederst, commissaire du 3me arrondissement, ouvrit une enquête pour retrouver le propriétaire de la balle. On pouvait supposer que celle-ci était tombée d'un camion. Peut-être aussi était-ce le produit d'un vol.

L'enquête a démontré que la balle trouvée avait été dérobée, à la gare des Francs, sur un wagon de laine brute, dite d'Afrique, adressée à M. Toulemonde-Delmasure, filateur, rue Leverrier. Sur ce wagon il manquait environ 150 kilos de laine, d'une valeur de 300 francs.

Pour enlever cette laine, les malfaiteurs, profitant de l'obscurité, avaient déplombé le wagon. Ils auront probablement abandonné une partie de leur vol pour fuir.

L'enquête continue.

LES PIGEONS VOYAGEURS. — D'une statistique officielle, dressée par M. Dudot, commissaire spécial, il résulte que, dans l'année 1906 il est passé en gare de Tourcoing : 1.136.160 pigeons voyageurs envoyés par 5.177 éleveurs, et expédiés en 29.750 paniers, 100.081 pigeons, destinés à l'alimentation, expédiés par 528 éleveurs, en 1.526 paniers, sont également passés en gare de Tourcoing.

Ces chiffres sont supérieurs à l'année 1905 de 175.384 pigeons et 2.609 paniers, pour le lâcher et 879 pigeons et 403 paniers pour l'alimentation.

CONVOIS D'EXPULSÉS. — Durant le second semestre de l'année 1906, 82 convois d'expulsés comprenant un total de 237 expulsés sont passés en gare de Tourcoing, pour Mouscron.

LA LIBRAIRIE ÉTRANGÈRE. — Pendant la seconde quinzaine de décembre, il est entré en France, par la gare de Tourcoing, en 39 colis, les articles d'imprimerie et librairie suivants : livres imprimés en langues mortes, 400 kil. ; livres édités en langue française, 720 kil.. musique imprimée à l'étranger, 220 kil. ; journaux français imprimés en Belgique, 60 kilos ; chromolithographie et lithographie, 150 kil. ; journaux belges, 70 kil. ; imprimés divers, 150 kil., soit un total de 1.770 kilos.

Les 39 colis ont donné lieu à 12 procès-verbaux dressés par M. Dudot, commissaire spécial.

Durant l'année 1906, la librairie étrangère importée en France par la gare de Tourcoing comprend 36.966 k. en 578 colis ayant fait l'objet de 224 procès-verbaux.

Ces 36 966 kilos se décomposent de la façon suivante : livres imprimés en langues mortes, 5.360 kil. ; journaux français imprimés en Belgique, 168 kil. ; journaux belges, 1.055 kilos ; chromolithographie et lithographie, 8 900 kil. ; musique étrangère, 1.426 k. ; ouvrages destinés aux bibliothèques particulières, 1.090 kil. ; imprimés divers, 4.850 k. ; clichés en dessins, 810 kil. ; presses lithographiques à dessins, 520 kilos.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez M. Félix Desurmont, rue d'Austerlitz, 41, un conducteur, M. J.-B. Verne, 50 ans, rue de Cymbale, en replaçant une corde sur son métier, a eu l'avant-bras droit comprimé entre le secteur et le bâti. Docteur Huriez ; vingt jours. — M. A. Defreyne, 20 ans, menuisier à Wattrelos, employé chez M. Lahousse-Dubrulle fils, rue des Carliers, 39, s'est blessé à la main gauche en se servant d'un ciseau. Docteur Vienne ; huit jours.

— Chez MM. Motte frères, filateurs, un bâleur, M. Ferdinand Tournemine, 14 ans, rue du Nouveau-Monde à Mouscron, s'est contusionné en cette manche en tombant sur un rail de métier à filer. Docteur Defosses ; huit jours.

ENTERREMENT DU SAMEDI 5 JANVIER 1907. — Mme Alois Patris, née Honorine Testelin, huit heures, église Notre-Dame.

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs, 81, rue Desurment, Tourcoing. 741

MOUVAUX

UN ACCIDENT DE TRAVAIL. — Le domestique de MM. Coutier et Paux, fabricants de couleurs, M. Edouard Mortagne, 36 ans, rue Thiers, s'est fait des contusions en soulevant un tonneau. Quinze jours de repos. Docteur Achille Butruille.

QUESNOY-sur-DEULE
COMINES

L'ACCIDENT MORTEL

M. Hermant, juge d'instruction, à Lille, a commis M. Dantzer, ingénieur, professeur à l'Institut industriel et à l'Ecole de Commerce de Lille, à l'effet de rechercher les causes de l'accident qui s'est produit rue Gambetta. Quant l'expert nommé aura déposé son rapport, l'instruction sera close.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENT
ECLAIRAGE - OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29, rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

LILLE

L'ESCROQUERIE A LA TROUVAILLE. — Dans la soirée d'hier, vers onze heures, les agents de sûreté Stequelbout et Danirer furent intrigués par les allées et venues d'un soldat du 43e d'infanterie qui offrait en vente aux passants un objet de bijouterie. Ils interrogèrent une femme qui venait de recevoir les offres du soldat et les réponses qu'elle leur fit ne laissèrent point de place au doute : le soldat déclarait qu'il venait de trouver un bijou de valeur et le donnait pour n'importe quel prix ; en réalité, le bijou était un objet de pacotille. Les agents s'approcherent du militaire et le prirent de les suivre au poste de permanence et M. Villon, commissaire, fit remettre le soldat escroc entre les mains de l'autorité militaire.

PAS D'ETRENNES CHEZ LES CHARCUTIERS. — On communique la note suivante :

« Par décision de la chambre syndicale des charcutiers et en raison de la hausse constante de la marchandise, les charcutiers se voient dans l'obligation de supprimer les étrennes. Ils suppriment également les timbres et les bons. »

BRASSERIE UNIVERSELLE, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours en matinée et soirée, grands concerts et attractions de 1er ordre. En semaine entrée libre. — **Restaurant, cuisine soignée. Plat du jour : 0,75 ; du soir : 1 franc.** 17057

Pâtisserie Moderne 10, rue Neuve, ROUBAIX
Glaces, Sorbets, Petits fours glacés, Téléph. 174 21851

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX. — *Saint-Sépulcre.* — Dimanche, 6 janvier, communion générale des jeunes filles des réunions dominicales. A sept heures, communion générale des garçons qui ont fait leur première communion cette année. A l'issue de la grand'messe, procession en l'honneur du Très-Saint-Sacrement. A trois heures, vêpres, suivies de la procession du Rosaire et du salut.

— *Saint-Joseph.* — Demain, communion des jeunes filles de la deuxième et de la troisième division du patronage Sainte-Marie et des jeunes filles du patronage des Saints-Anges. Exposition du Saint-Sacrement et procession à la grand'messe. La quête sera faite pour les missions africaines.

— *Sacré-Cœur.* — Dimanche, 6 janvier, communion générale des jeunes filles. Quête pour les missions africaines. Procession du Saint-Sacrement à la grand'messe. Procession du Rosaire au salut.

— *Saint-Jean-Baptiste.* — Demain, à la messe de six heures, communion des jeunes filles.

TOURCOING. — *Patronage de Saint-Christophe, 60, rue d'Austerlitz.* — Les exercices de la retraite du mois auront lieu le dimanche 6 janvier, dans le local habituel, à six heures et demie.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Bricout, curé de Crespin, est transféré à Fenain. — M. Méraux, curé d'Hecq, est transféré à Chemy, en remplacement de M. Lenoir, démissionnaire.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE, Delaplace-Michon, 17, Gde-Rue, Rx. Grand choix d'articles en tous genres. 14780

Convois Funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille **CLARISSE** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle **Zélie CLARISSE,** décédée à Roubaix, le 2 janvier 1907, dans sa 69e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le vendredi 4 courant, à neuf heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à quatre heures et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le samedi 5 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, 13, rue Mimerel.

Mr Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE 5, r. du Collège, Roubaix Extractions sans douleurs MALADIES DE LA BOUCHE

CHUTE DE CHEVEUX - CALVITIE
LOTION DEQUEANT Infaillible à tout âge dans tous les cas. Succès garanti. Envoi franco de l'Extrait des Mémoires connus 5 f. Assé... Médecine de Paris. Ex-ces d'abr. 4 L. DEQUANT, 50, R. Clapeyron-court, Paris. Fco. 0 f. et notice gratuite 0 f. — En vente partout. 17000

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 4 janvier

Présidence de M. GODARD, vice-président

UNE ESCROQUERIE. — Jeanne Cuvelier, 24 ans, servante, boulevard Gambetta, à Roubaix, avait été pendant un mois environ domestique chez Mme Bernier, rue du Curé. Elle était partie de là depuis huit jours quand elle s'avisa de commettre le délit d'escroquerie qui a amené aujourd'hui sa comparution en police correctionnelle. Le 2 janvier, vers cinq heures du soir, elle se présentait à l'épicerie Dehon, rue Saint-Georges, venant, disait-elle, de la part de Mme Bernier, sa patronne, chercher du café, du beurre et du chocolat. On la servit ; mais un garçon qui savait qu'elle avait été renvoyée, avertit la police et elle fut arrêtée. Le Tribunal condamne Jeanne Cuvelier à 15 jours de prison avec sursis.

AFFAIRES DIVERSES. — Félicien Merchier, vagabondage, 6 jours de prison avec sursis. — Louis Lepers, journalier à Roubaix, infraction à un arrêté d'expulsion, 6 mois de prison. — François Caus, journalier à Charleroi, infraction à expulsion, 1 mois. — J.-B. Delsalle, de Frelinghien, chasse prohibée, 50 fr. d'amende.

LA DORDRECHT, compagnie d'assurances sur la vie et de rentes viagères. Direction françaises, 4, rue Meyerbeer, Paris. — G. BABIN-MOREAU, Agent Général, 58, Grande-Place, Lille. 83

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Le kiosque des tramways à Croix

Croix, 2 janvier 1907.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

J'ai recours aux colonnes de votre estimable journal, pour signaler à l'administration des Tramways de Roubaix-Lille, le mécontentement qu'éprouvent les voyageurs en trouvant le kiosque-abri de la place de Croix fermé le soir à sept heures. Cela les oblige, par ces mauvais temps, à attendre l'arrivée du tramway sur la chaussée, au milieu d'un dépôt de fûts qui encombre toute la nuit la chaussée sans le moindre éclairage et cause un danger pour la circulation.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations respectueuses.

E. Delécluse.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

J.P.C. — Consultez le calendrier. (596). — *Deux tireurs entêtés.* — Voyez à la poste, je renseignement aura un caractère plus officiel. (597). — *H.T.M.M.* — Donnez-nous le titre exact de la publication que vous désirez. (596). — *E.W.* — Impossible de donner ici la solution des concours ouverts par les journaux. — *Georges, de Roubaix.* — Nous ne connaissons pas les organisations dont vous nous parlez. — *H.R.P.* 235. — Le mieux pour vous est de voir votre aveu qui possède le dossier et qui vous fournira sûrement tous les renseignements désirables ; lui seul est en mesure de le faire, ayant le dossier. (592). — *N° 407.* — Du moment que avez payé les frais, vous avez acquiescé au jugement et toute opposition est impossible. Il faudrait d'ailleurs le texte exact de vos conventions pour apprécier. (565). — *S.P.* 109 — 1. Non si la date du mois payé est bien indiquée ; 2. Oui, à moins de convention contraire ; 3. En prévenant 15 jours d'avance pour la fin du mois. (597). — *Nette* 100. — Non, à moins de convention contraire ou de faute de sa part. (583). — *T... Père.* — Non, il suffit qu'il soit écrit en entier, daté et signé de la main du testateur.

Un groupe de « pinchonneux ». — Ce jeu est toléré. Il arrive fréquemment que la police fait donner la liberté à ces oiseaux ainsi qu'à bien d'autres qui sont mis en vente sur les marchés.

ÉTRENNES 1907

A la suite d'un accord fait avec une des premières maisons de **vin d'Espagne,** et l'importante fabrique d'encadrements, L. Cabaret, 106, rue de Lannoy, à Roubaix, **La Coopérative LA CONFIANCE,** 71, rue Ma Campagne, donnera cette année des étrennes exceptionnelles.

A tout acheteur d'un litre de **VIN DE MISTELLA,** vin doré, de liqueur, tonique et de dessert, **du prix de 3 fr. 50,** verre compris, (les litres vides ne seront pas repris) **il sera offert gracieusement,** jusqu'au 8 janvier, **UN MA NIFIQUE TABLEAU,** sous verre, cadre doré, hauteur 0m66, largeur 0m54.

Le magasin de détail restera ouvert le 6 janvier. 16694

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — *Hippodrome-Théâtre.* — Pour la première représentation théâtrale de l'année 1907, nous aurons dimanche prochain, 6 janvier, en matinée, un véritable spectacle de famille, dont l'interprétation sera de première valeur. On donnera le *Gendre de M. Poirier,* la fine et délicieuse comédie en 4 actes d'Emile Augier, et le spectacle commencera par l'*Etincelle,* un acte ravissant de Pailleron. M. Le Bargy, le distingué sociétaire de la Comédie Française, interprétera le rôle du Marquis de Presles, dans le *Gendre de M. Poirier* et le rôle de Raoul dans l'*Etincelle.* M. Albert Lambert, de l'Odéon, interprétera celui de Poirier. Mlle Léa Syrdet, du Gymnase et Mlle Marie Lestat, de l'Odéon, interpréteront les principaux rôles féminins.

Prix des places : Fauteuils, 6 fr. ; fauteuils de foyer, 4 fr. ; pourtours de face, 3 fr. ; pourtours de côté, 2 fr. 50 ; 1res galeries, 2 fr. ; 2e galeries, 0 fr. 70. Location chez M. Jubé.

— *Théâtre du Fontenoy.* — C'est dimanche prochain qu'aura lieu, au théâtre du Fontenoy, la représentation de *Cartouche ou le Roi des Voleurs,* drame populaire en 8 tableaux. La soirée commencera par *Dickson-Elixir,* vaudeville en un acte, elle sera terminée par les *Charbonniers,* opérette. La location est ouverte 69 bis, rue de la Gare et 25, rue Richard-Lenoir.

— *Théâtre des Variétés* (rue Lacroix). — Dimanche prochain, 6 janvier, le Cinématographe donnera deux grandes séances, l'une à quatre heures, l'autre à huit heures ; le programme comportera 4.000 mètres de vues les plus nouvelles. Prix des places, 1 fr., 0 fr. 50 et 0 fr. 30. Demi-places pour les enfants aux fauteuils et aux parquets.

TOURCOING. — *Théâtre municipal.* — Dimanche prochain, en matinée, salle Leverrier, à trois heures, première représentation d'opéra : *La Favorite,* opéra en 4 actes, de Scribe, musique de Donizetti. Bureaux à deux heures et demie. Location au théâtre.

HIPPODROME THÉATRE DE ROUBAIX Dimanche 6 janvier. — Rideau à 3 h. 3/4 très précises. Spectacle de famille. Matinée de gala avec le concours de M. Le Bargy, de la Comédie-Française, dans l'**Etincelle** et le **Gendre de M. Poirier.** — Fauteuils, 6 fr. ; stalles, 4 fr. ; pourtours face, 3 fr. ; pourtours côté, 2 fr. 50 ; premières galeries, 2 fr. ; deuxièmes galeries, 0 fr. 70.

THÉATRE DU FONTENOY Roubaix. Direct. Paul Douai. Dimanche 6 janvier 1907. Rideau à 6 h. Bureaux à 5 h. 1/2. **CARTOUCHE OU LE ROI DES VOLEURS,** drame en 8 actes. On commencera par **DICKSON-ELIXIR,** vaudeville. On terminera par **LES CHARBONNIERS,** opérette. — Loges : 2 fr. Fauteuils : 1 fr. 50. Parquet, 1 fr. Parterre, 0,75. Galeries, 0,40. Location 25, rue Richard-Lenoir. 17059

THÉATRE DES VARIÉTÉS Roubaix. Rue Lacroix. Dimanche 6 janvier 1907. Matinée à 4 h. — Soirée à 8 h. **CINEMATOGRAPHE,** 4.000 mètres de vues. 3 heures de spectacle. — Fauteuils : 1 fr. Parquet : 0 fr. 50. Galeries : 0 fr. 30. Enfants 1/2 place aux fauteuils et parquets. 17060

SALLE DOMINIQUE Roubaix, rue de l'Alouette, 60. Dimanche 6 janvier 1907. — **Bal masqué.** Cavalier 1 fr. Dame 0,50 centimes. Masques et costumes dans l'établissement. 17017

BRASSERIE DES FAMILLES, TOURCOING

Dimanche 6 janvier, à cinq heures, grand concert : Mlle Pauline Darcy, diction à voix ; Chaniot, comique à transformations ; **Iris, équilibriste mondain** ; Mlle Elvire Obert, gommeuse tyrolienne ; **D'Bion Riam, comique grès grime à voix, du Petit Casino de Paris ; Biboll, excentric musicien,** des Folies-Bergères, de Paris.

HIPPODROME LILLOIS Tous les soirs à 8 h. 1/2, l'extraordinaire « **Spectacle Excelsior** ». Clôture le lundi 7 courant. 17056d

SOLDES AVANT INVENTAIRE : aux Galeries Lilloises rabais considérables sur les marchandises dont l'écoulement immédiat a été décidé.

GARANTIE CONTRE L'EFFRACTION ET L'INCENDIE
COFFRES-FORTS GRUSON 21, Rue Royale LILLE 8306

NORD

UN VIOLENT INCENDIE A DOUAI. — Vendredi matin, vers trois heures et demie, un violent incendie s'est déclaré dans l'immeuble occupé par M. Touquet, clerc de Me Tréca, huissier à Douai. M. Touquet avait été réveillé par les aboiements de son chien et il avait trouvé l'escalier en feu. Avec peine, il parvint à fuir dans la rue, à moitié vêtu ; sa femme réussit également à se sauver, mais elle eut la chevelure en partie brûlée, ainsi que le bras gauche. Des soins immédiats ont été donnés à la blessée par M. le docteur Baude.

Les pompiers, heureusement, ne tardèrent pas à arriver, mais, malgré leurs efforts, le feu, activé par un vent sec, détruisit complètement la maison. A cinq heures, tout danger était conjuré.

Les dégâts sont des plus importants : l'immeuble appartenait à M. Degroote, propriétaire rue Morel, qui est assuré. Du mobilier de M. Flouquet, il ne reste rien, et celui-ci perd encore la majeure partie de ses papiers et souvenirs de famille. Un petit coffret en fer, renfermant l'argent et les valeurs de M. Flouquet, s'est fondu en partie sous l'action du feu. Bref, M. Flouquet estime à 8.000 francs les pertes qu'il subit.

Un des voisins de M. Flouquet, M. Lagoutte, employé des postes, craignant que le feu ne se communiquât chez lui, déménagea à la hâte une grande partie de son mobilier : le malheureux ne songea pas ou n'eut pas le temps de mettre son argent en lieu sûr, et il constata la disparition d'une somme de 450 francs. La police a ouvert un enquête à ce sujet.

TUÉ EN RÉPARANT UN FUSIL A BANTOUZELLE. — M. Louis Guinet, journalier, âgé de quarante-huit ans, avait emprunté un vieux fusil à baguette à son voisin M. Rénaux ; il se rendit à la forge de M. Potelle, maréchal-ferrant, pour réparer l'arme, dont un des canons était obstrué par un chiffon, lui avait fait observer M. Rénaux.

Ne voyant pas d'ouvrier, M. Guinêt fit rougir l'arme ; un des coups partit et l'imprudent reçut la charge dans le ventre. Les intestins ont été perforés. Cependant le blessé a eu le courage de regagner son domicile situé à une centaine de mètres de la forge ; il se plaça sur son lit et expira au bout de quelques minutes.

M. Guinet laisse une veuve et quatre enfants, dont l'aîné est âgé de quinze ans.

Samedi 5 et lundi 7 janvier, RÉCLAME **aux** GALERIES LILLOISES : NATTES DE CHINE, **qualité supérieure, 135 × 180, valeur 2 fr. 50, vendues 1 fr. 60.** 78036d

CHOCOLAT-LOUIT apprécier la qualité 4034

PAS-DE-CALAIS

UNE JEUNE FILLE BRULÉE A FOUQUIÈRES-LEZ-LENS. — Mlle Célina Dautricourt, âgée de dix-huit ans, demeurant chez ses parents à Fouquières-lez-Lens, se chauffait près d'un poêle, lorsque soudain un morceau de charbon enflammé tomba sur sa robe, qui prit feu. Cette jeune fille, à la vue des flammes, se sauva, affolée, dans la rue, appelant au secours. Des voisins survinrent et, à l'aide de linges mouillés, réussirent, non sans peine, à étouffer les flammes. Grièvement brûlée, cette jeune fille se trouve dans un état qui inspire de vives inquiétudes.

MORT DE FROID A MAGNICOURT-EN-COMTE. — Ces jours derniers, Jules Hermant, maçon, quitta son domicile pour aller jusqu'à Houdain, chercher du charbon. Comme il ne rentrait pas le soir, sa femme pensa qu'il avait été retenu au dehors ; mais le lendemain matin, on vint lui annoncer que son mari avait été trouvé mort sur la route, au lieu dit « Les Cailloux-de-Penin ». Ce malheureux, âgé de quarante-cinq ans, s'adonnait quelquefois à la boisson et l'on suppose qu'ayant bu plus que de coutume, il sera tombé en quittant Houdain à l'endroit où on l'a trouvé et sera mort des suites du froid qui l'avait saisi. Il était père de dix enfants.

TOUX
Tous ceux qui toussent et qui ont souci de leur santé doivent essayer
le Sirop Pectoral Depratere
Rien ne lui est comparable
Prix 2 fr. la gde bouteille. Dans toutes les Phies belges. Envoi franco contre bon postal plus les frais de port, au pharmacien dépositaire, à Ostende, 4, rue Louise. 17068
ENROUEMENT

BELGIQUE

LE MOUVEMENT POSTAL EN BELGIQUE. — Les postes belges ont transporté, pendant l'année 1906, 166.399.998 lettres, 96.735.787 cartes postales, 8 millions 222.000 cartes de visite sous enveloppe ; 31 millions 440.460 lettres de service ; 147.756.316 journaux ; 185.420.949 imprimés ; 8.656.474 échantillons et 3 millions 000.911 plis de papiers d'affaires.

Le nombre total des lettres ordinaires expédiées de Belgique à destination de l'intérieur et de l'étranger fut de 137.366.459, soit une moyenne de 19.18 lettres par habitant. L'année précédente, cette moyenne était de 18.23.

Il est tombé au rebut, en 1905, 340.526 lettres et cartes postales originaires de Belgique.

LA CRUE DES RIVIÈRES. — *A Charleroi.* — La crue de la Sambre a continué toute la nuit. Ce matin, elle était de 1 m. 50.

A Namur. — La Meuse et la plupart de ses affluents ont subi, cette nuit, une crue importante par suite de la fonte des neiges. La Lesse et la Semoy ont déjà, depuis midi, une certaine tendance à la baisse ; la Sambre, par contre, grossit toujours.

A Verviers. — Le dégel continue. Depuis hier, quatre heures jusqu'aujourd'hui, neuf heures du matin, 340.000 mètres cubes d'eau sont entrés dans le bassin de la Gileppe. Le niveau hausse de 64 centimètres ; plus de dix millions de mètres cubes d'eau sont actuellement dans le lac. Le niveau de la Vesdre est également très élevé.

A Marchiennes. — Depuis ce matin, la Sambre est rentrée dans son lit à Marchiennes. La circulation est rétablie près des usines de la Providence, où les habitants sont occupés à vider les caves.

FAITS DIVERS. — Un grave accident s'est produit rue Kets, à Anvers. Une enfant de deux ans, Eva Stockfisch, jouant dans la cuisine, renversa un pot de graisse en ébullition. L'enfant fut si cruellement brûlée qu'elle mourut une heure plus tard à l'hôpital. — Goossens, le malheureux garçon qui, le 15 novembre dernier, reçut un formidable coup de couteau asséné par Kestemans, dans un cabaret de Denderwindeke-les-Ninove, vient de succomber aux suites de son affreuse blessure. Quant à Kestemans, il reste détenu à la prison cellulaire d'Audenarde, en attendant sa comparution devant la cour d'Assises de la Flandre Orientale. — Pendant la nuit du réveillon, plusieurs jeunes paysans de Beverst tiraient des coups de feu selon la coutume. Les libations ne furent point oubliées. Un des jeunes gens plus exalté que les autres, parodiant le suicide, criait qu'il voulait se tuer, et il braqua un revolver contre sa tempe. Sans le vouloir, il fit partir le coup et, bien que l'arme ne fût pas chargée de plomb, la charge, faisant balle, à bout portant, lui fracassa le crâne et l'étendit raide mort aux pieds de ses camarades. — A Hautrage, un ouvrier employé à l'extraction de terres plastiques Dos ré Dupont, âgé de 57 ans, revenait de son travail en suivant la ligne vicinale dans voies au moment où arrivait un train de marchandises. Il fut renversé par la locomotive et traîné sur un parcours de plusieurs mètres. Le malheureux fut littéralement écrasé et tué sur le coup.

DEMANDEZ partout le Vieux-Système marque *'t Wit Stoopke.* Exigez ces mots et le nom Jacques Neefs sur l'étiquette. 10212 bis

TERMONDE

LE MEURTRE DE VLIERZELE
Double condamnation à cinq ans de prison

La veuve Schamp, de Vlierzele avait déposé, dans un procès contre le nommé De Coensel, jeune garnement de 16 ans. Celui-ci, pour se venger, taquina la veuve en toutes occasions. Le 12 octobre, la veuve se rendait à Oordegem, pour se plaindre des actes de mauvais gré de De Coensel. Celui-ci, averti, alla avec un gamin de son âge, un certain Vandergucht, la guetter dans les champs. Ils l'attaquèrent et la tuèrent. Les deux criminels furent arrêtés et firent des aveux. Le tribunal de Termonde vient de les condamner l'un et l'autre, à 5 ans de prison.

JAUCKE

UN KRACH. — 500.000 FR. DE PASSIF

Sur plainte des curateurs de la faillite d'un notaire bohémien, sombré en 1902, les scellés viennent d'être apposés en l'étude du notaire Gustave Loicq, liquidateur de la faillite est question. Le passif s'élève, dit-on, à 500.000 francs. L'actif ne serait que de 75.000 francs. Le notaire Loicq, qui est âgé de 65 ans, est très gravement malade.

COURTRAI

STATISTIQUES DE L'ANNÉE 1906

Les actes de l'Etat-Civil

Nous donnons ci-après le relevé général de l'état-civil en 1906 :

Mariages. — Nombre de mariages, 226. — Ages des mariés : moins de 18 ans, 9 femmes ; de 18 à moins de 21 ans, 23 hommes et 59 femmes ; de 21 à 25 ans, 100 hommes et 86 femmes ; de 25 à 30 ans, 60 hommes et 39 femmes ; de 30 à 35 ans, 21 hommes et 20 femmes ; de 35 à 50 ans, 18 hommes et 7 femmes ; 50 ans au moins, 4 hommes et 6 femmes. Total, 452 personnes.

Divorces. — Nombre des divorces, 3. — Ages des divorcés : de 35 à 50 ans, 2 hommes et 2 femmes ; de 50 ans, 1 homme et 1 femme. Total, 6 personnes.

Naissances. — Légitimes : 460 garçons et 426 filles. Total, 886 enfants. — Illégitimes : 12 garçons et 12 filles. Total, 24 enfants.

Décès. — 351 hommes et 340 femmes. Total, 691 personnes.

Reconnaissances d'enfants naturels. — 1° Dans l'acte de naissance : 2 garçons et 1 fille. Total, 3 enfants ; — 2° Postérieurement à l'acte de naissance : 2 garçons et 3 filles. Total, 5 enfants.

Légitimations d'enfants naturels. — 1° Reconnus avant le mariage, 1 garçon ; 2° reconnus dans l'acte de